

**Zeitschrift:** L'ami du patois : trimestriel romand  
**Band:** 13 (1985)  
**Heft:** 51

**Rubrik:** Pages vaudoises  
**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

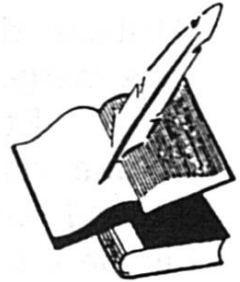
**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# Pages vaudoises

## ECRIRE ET IMPRIMER DU PATOIS...



Ainsi en va-t-il de la vie : tout ici-bas a une fin proche ou lointaine, mais inéluctable. Et c'est là l'erreur humaine de s'imaginer que les gens et les choses qui composent notre environnement coutumier vont durer éternellement. L'âge, la santé, l'ardeur au travail sont des éléments qui comptent et, dans le domaine matériel, l'évolution des techniques crée des bouleversements auxquels il faut s'adapter.

Donc, notre rédacteur-imprimeur-administrateur nous envoie, aujourd'hui, le dernier numéro sortant de son atelier. Treize années de fidèle parution, 51 numéros qui nous sont parvenus à la fin de chaque trimestre (et en décembre : avant Noël) quelle belle étape, que d'intérêt et d'agréments apportés aux patoisants pressés maintenant d'exprimer leur vive reconnaissance à M. Jean Brodard.

Déjà, dans les dernières années du "Conteur Romand", par les échanges d'idées au Conseil des Patoisants, on sentait que la solution de continuité viendrait du Pays de Fribourg. Et, après un blanc de quatre ans et huit mois (15 août 1968 à mai 1973), un nouveau périodique "L'Ami du Patois" sortit de presse, tout pimpant, pour la Fête romande de Treyvaux.

Or, le changement de rédaction me fournit l'occasion de donner aux auteurs et imprimeurs de textes patois une pressante recommandation. Il est en effet tellement regrettable de trouver, dans des morceaux patois, des mots coupés en deux, ou au contraire soudés ou victimes d'une grossière faute, suite à une lecture pénible. Dans ces conditions qui peut-on incriminer ? L'auteur ? l'imprimeur ? le correcteur ?

Auteurs de manuscrits, je vous recommande d'adopter une écriture qui se rapproche autant que possible des caractères d'imprimerie ou de la calligraphie que vous avez apprise à l'école primaire. Evitez les n renversés comme des u, ou bien les fioritures qui doivent montrer que vous avez de la personnalité. (On ne demande pas aux

typographes de jouer aux graphologues). Dans un patois jurassien, par exemple, nous fut donné un mot où il était impossible de distinguer entre F majuscule et T, forme archaïque. Heureusement que nous avons pu nous tirer d'affaire grâce au glossaire de Simon Vatré. Utilisez, de préférence, du papier de format A4 et laissez, à gauche, une marge d'au moins 3 centimètres.

Et maintenant, une tentation : vous donnez votre manuscrit à une dactylo de vos connaissances, pour qu'elle vous le tape. Quand vous le recevez, vous êtes émerveillé : c'est propre, régulier, aligné à la perfection. Vous n' imaginez pas qu'il faille relire attentivement ce texte qui contient des erreurs insoupçonnées parce que votre secrétaire improvisée n'a aucune connaissance du patois. Un texte de ce genre, aux lignes trop serrées, a joué un tour à un patoisant placé devant le micro de la Radio : vers la fin du morceau, il a sauté une ligne et la phrase est irrémédiablement estropiée.

Dans l'impossibilité de connaître par le menu tous les patois de la Suisse romande et régions voisines, imprimeurs et correcteurs n'ont pas la tâche facile : il leur faut faire du mot à mot, quand ce n'est pas du pointage lettre après lettre !

Et si jamais, écrivains patoisants, vous désirez qu'on vous serve votre texte patois dans une forme impeccable, exigez qu'on vous présente, avant le tirage, l'épreuve typographique que vous examinerez à la loupe !

Et puis ne manquez pas de localiser votre patois et de signer vos articles. Vous savez ce qu'on pense des lettres anonymes.

Puissent ces quelques remarques faciliter le travail des nouveaux responsables, à qui vont nos vœux de réussite.

Bonne retraite, cher Monsieur Brodard, et longue vie à "L'Ami du Patois", dont vous avez été le pionnier Numéro 1.

Paul Burnet

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

*P.S. – L'occasion est excellente pour signaler une erreur de traduction et des fautes qui existent dans le texte qui m'a été remis pour la "Complainte" transcrite à la page 6 de "L'Ami" de juin 1985 :*

*Deuxième verset : L'aubre se clino (verbe cligner), l'auro coure; trad. : l'aube pointe, le vent court; (dans nos patois : ôura, vent, orage). Strophe 6, 3ème vers : lire soufrenço, et non soufrenco: c et ç... ce n'est pas la même chose !*